

Combien vous coûte votre apprenti(e) du CFA académique d'Orléans-Tours ?

02

## Recrutement d'un(e) apprenti(e) : parlons finances !



Embaucher un(e) apprenti(e) vous engage financièrement. Dans ce document, nous faisons le point sur vos coûts et sur les supports à votre disposition. Découvrez notre boîte à outils en bas de page.

### Rémunération de l'apprenti(e) €

La rémunération de votre apprenti(e) est obligatoire et réglementée par une grille basée sur un **pourcentage du smic en fonction de son âge et de son niveau de formation**. Ce pourcentage peut être majoré en fonction de votre convention collective, rapprochez-vous de votre OPCO pour en savoir plus.

### Coût de la formation €

Les formations dispensées au sein du CFA académique d'Orléans-Tours sont sans reste à charge pour l'entreprise et l'apprenti(e).\*

**Vous n'avez rien à déboursier, ni à avancer.**

### Exemples concrets



#### Sans convention collective

Un restaurant embauche un apprenti de 16 ans, en 2ème année de bac pro. Il devra le payer 39 % du smic selon la grille réglementaire soit 702,70 € en février 2025.



#### Avec convention collective

Une entreprise de travaux publics embauche une apprentie de 18 ans, en 1ère année de BTS. Selon la convention collective BTP, elle devra la payer 50 % du smic soit 900,90 € en février 2025. (au lieu de 43 % selon la grille réglementaire).

### Aide employeur €

Lorsque vous engagez un(e) apprenti(e), vous pouvez bénéficier d'une aide à l'embauche :

- de 5 000 € pour les entreprises de moins de 250 salariés,
- de 2 000 € pour les entreprises de plus de 250 salariés\*\*\*.

Cette aide, mobilisable uniquement la première année du contrat, vous est versée mensuellement.

### SERVICE PUBLIC ?

Rapprochez-vous du CNFPT\*\* pour connaître le montant de l'aide qui peut vous être accordée.

### Handicap

Si votre apprenti(e) se trouve en situation de handicap, l'aide à l'embauche s'élève à 6 000 €. Vous pouvez bénéficier d'une aide complémentaire d'un montant maximum de 3 000 €. Rapprochez-vous de votre Cap emploi départemental.



Qui est mon OPCO ? Combien vais-je devoir rémunérer mon apprenti(e) ?  
Où trouver ma convention collective ?  
Retrouvez tous les outils disponibles pour vous aider.



Flashez ici pour accéder à votre boîte à outils



\*potentiel reste à charge pour les entreprises publiques  
\*\*Centre national de la fonction publique territoriale  
\*\*\* des conditions spécifiques s'appliquent